



NOTE D'ÉDUCATION PERMANENTE

de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)

www.ftu.be

N°2019– 04, mars 2019

Écologie sociale et municipalisme libertaire

Une réponse pertinente à la destruction écologique ?

Le municipalisme libertaire constitue le projet politique de l'écologie sociale. Dans cette analyse, nous commencerons par présenter les grands principes de l'écologie sociale. Nous exposerons ensuite le projet de transformation politique qu'elle implique – le municipalisme libertaire – ainsi que la stratégie proposée pour y parvenir. A chaque étape, nous exposerons en quoi la perspective de l'écologie sociale est porteuse de réponses pertinentes face au défi écologique.

Elaborée par le penseur américain Murray Bookchin, l'écologie sociale peut être définie comme une perspective interdisciplinaire sur les relations de l'être humain à la nature défendant l'idée que les problèmes environnementaux trouvent en réalité leur origine dans des problèmes sociaux et politiques¹. Ainsi, dans un texte fondateur de l'écologie sociale, Murray Bookchin écrit : « Ce n'est pas seulement dans la nature que l'être humain a créé des déséquilibres, c'est aussi, plus fondamentalement, dans sa relation avec son prochain et dans la structure même de la société, et les déséquilibres qu'il a provoqués dans le monde naturel résultent de ceux qu'il a provoqués dans la société »².

Du point de vue de l'écologie sociale, la domination de l'humain sur la nature découle donc directement des dominations à l'œuvre dans les différentes sphères de la société, qu'elles soient économique, sociale, culturelle ou politique. Sont notamment pointées les relations de genre, de race et de classe, faisant écho à la lecture systémique des dominations sexiste, raciste et capitaliste, développée notamment dans le cadre

¹ Murray Bookchin, *The Philosophy of Social Ecology. Essays on Dialectical Naturalism*, 2e éd., Montréal, Black Rose Books, 1995; Murray Bookchin, "What is Social Ecology?", in *Social Ecology and Communalism*, Chico, AK Press, 2007.

² Murray Bookchin, *Au-delà de la rareté. L'anarchisme dans une société d'abondance*, Montréal, Ecosociété, 2015, p. 75.

du travail d'éducation permanente du MOC et en particulier par Vie féminine³.

UNE CRITIQUE DE L'IDÉE MÊME DE HIÉRARCHIE

La conclusion originale que tire l'écologie sociale de cette analyse est que l'on ne pourra pas résoudre l'effondrement écologique⁴ en cours sans s'attaquer à l'idée même de hiérarchie dans l'ensemble des sphères de la société⁵. Au-delà d'un courant théorique porteur d'une critique *radicale*⁶ des problèmes écologiques, l'écologie sociale constitue ainsi également un idéal de société. Celui-ci vise à instaurer une société libérée des dominations, basée sur les principes d'égalité et de non-hiérarchie, seule à même de rétablir un rapport harmonieux entre les êtres humains, et entre ces derniers et le monde naturel.

L'écologie sociale s'oppose à la possibilité que puisse exister un « capitalisme vert » puisqu'elle décèle dans le capitalisme-même et son impératif du « croître ou mourir » l'une des causes fondamentales de l'écocide en cours. Elle se distingue dès lors clairement d'un courant du mouvement écologiste ou environnemental qui se borne à la « défense » de l'environnement et à la promotion des écotecnologies et des petits gestes individuels (recycler, trier ses déchets, etc.), sans remettre en cause les structures économiques et sociales, et dont les « alternatives » peuvent très bien être tolérées voire récupérées par le système dominant.

Si l'écologie sociale rejoint le diagnostic posé par l'écocialisme quant à l'origine capitaliste des destructions écologiques, elle remonte plus loin dans l'analyse des causes en pointant du doigt, comme nous l'avons vu, l'ensemble des dominations à l'œuvre dans la société. Au niveau politique, cette volonté d'éradiquer toute hiérarchie se traduit par la remise en cause de l'Etat, considéré comme un instrument au service d'une classe dominante, et par l'élimination du rapport de domination entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s.

UN PROJET POLITIQUE BASÉ SUR DES ASSEMBLÉES POPULAIRES COMMUNALES

Nous en arrivons ainsi au projet politique porté par l'écologie sociale en vue de réaliser un idéal de société libérée de toutes les formes de domination, le municipalisme libertaire, aussi appelé Communalisme. Le municipalisme libertaire vise à abolir la hiérarchie politique traditionnelle, à savoir celle d'une classe de politicien.ne.s professionnel.le.s et d'expert.e.s sur des (non) citoyen.ne.s, par la création d'institutions qui permettraient aux communautés de gérer collectivement et directement leurs affaires.

Pour ce faire, le municipalisme libertaire propose de quitter le système de la démocratie représentative pour la démocratie directe, en envisageant la commune comme le lieu où une communauté pourrait *directement* délibérer et décider sur les questions collectives, tant politiques que sociales, économiques et culturelles, au travers des assemblées populaires. Pour les questions qui dépasseraient les limites de la municipalité, ces municipalités autonomes s'organiseraient sur le modèle confédéral.

Ce modèle consisterait en un réseau de conseils où se réuniraient des délégué.e.s de chaque commune doté.e.s d'un mandat impératif et révocable issu de leurs assemblées respectives, en vue de coordonner les politiques décidées par ces assemblées. Ainsi, après négociations et, si nécessaire, navettes entre le conseil confédéral et les assemblées populaires communales, ces délégué.es prendraient les décisions sur ces

³ Voir par exemple : Florence Moussiaux, *Capitalisme, racisme, patriarcat, une lecture systémique des dominations*, fiche pédagogique du CIEP [en ligne :] www.ciep.be/images/BoiteAOutils/FichePedagEspellette/F.PedEsper91.pdf

⁴ Nous entendons l'effondrement écologique dans son sens premier, à savoir un déséquilibre majeur caractérisé par un effondrement brutal des écosystèmes, et sans référence ni adhésion aux théories de l'effondrement (autrement appelées « collapsologie »).

⁵ Pour une analyse du raisonnement qui conduit à cette conclusion, voir notamment : Aurélien Boutaud, « écologie sociale », in Dominique Bourg et Alain Papaux (sous la dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Presse Universitaire de France, 2015.

⁶ Etymologiquement, qui remonte à la racine.

questions confédérales dans les limites strictes de leurs mandats respectifs⁷.

UNE STRATÉGIE A DOUBLE VOIE

Au niveau stratégique, le projet Communaliste part du principe qu'il faut transformer la municipalité contemporaine car, telle qu'elle existe actuellement, la commune n'a pas le pouvoir de défier l'Etat. La stratégie du municipalisme libertaire est donc de créer une situation de « pouvoir dual » entre, d'un côté la confédération de communes organisées en démocratie directe, et de l'autre, l'Etat traditionnel fonctionnant en démocratie représentative, et dans laquelle la confédération serait en compétition avec l'Etat pour la légitimité politique.

Afin d'organiser la commune en démocratie directe, deux voies - qui peuvent être complémentaires en fonction des contextes - s'offrent aux mouvements sociaux qui s'inspireraient du municipalisme libertaire. La première, la voie « extra-institutionnelle », consiste à créer, en marge du système, des institutions alternatives radicalement nouvelles, à savoir des assemblées populaires, pour gérer les affaires collectives, répondre aux besoins matériels de la communauté et éduquer les individus à la prise de décision démocratique. La seconde, la voie « institutionnelle », consiste à gagner les élections communales afin d'occuper et de transformer radicalement les institutions de la commune de l'intérieur.

Cette transformation radicale consisterait à transférer le pouvoir public conféré par les élections des mains des élu.e.s officiel.le.s vers celles des assemblées populaires, confédérées entre elles. Pratiquement, les mouvements municipalistes présenteraient des candidat.e.s aux élections municipales qui, une fois qu'ils sont élu.e.s, transfèreraient leur pouvoir vers des assemblées populaires déjà créées par le mouvement social, et ce en liant leur poste aux décisions de l'assemblée au travers de mandats impératifs et révocables⁸.

LA MUNICIPALISATION DE L'ÉCONOMIE

Par ailleurs, la décentralisation prônée par l'écologie sociale est à la fois institutionnelle et territoriale. Si la décentralisation des institutions est une condition nécessaire à l'instauration d'une démocratie directe et du face-à-face, la décentralisation territoriale, et notamment le démantèlement des mégapoles, est quant à elle un impératif écologique.

Bookchin n'a eu de cesse de montrer les graves menaces que fait peser le capitalisme sur les équilibres écologiques, en particulier avec sa tendance à la concentration (des zones industrielles, agricoles et urbaines au sein d'ensembles de plus en plus vastes et spécialisés) et à la centralisation⁹. Il montre qu'une société de ce type représente pour tout territoire « une charge accablante » : en remplaçant un environnement organique et complexe par un environnement inorganique et simplifié (verre, béton...), elle mène l'être humain à « démonter la pyramide biotique qui l'a porté pendant d'innombrables millénaires »¹⁰, autrement dit à scier la branche sur laquelle il est assis... Ainsi, le projet Communaliste propose de municipaliser l'économie, à savoir de placer l'organisation de la production, distribution, consommation et recyclage dans les mains des assemblées populaires locales confédérées entre elles¹¹.

⁷ Murray Bookchin, *The Next Revolution. Popular Assemblies and the Promise of Direct Democracy* (sous la dir. de Debbie Bookchin and Blair Taylor), London et New York, Verso, 2015.

⁸ Sixtine van Outryve, "Becoming the mayor to abolish the position of mayor? Thinking the line between reform and revolution in a Communalist perspective", *Unbound: Harvard Journal of the Legal Left*, vol. XII, Printemps 2019, à paraître.

⁹ Murray Bookchin, *Au-delà de la rareté. L'anarchisme dans une société d'abondance*, op. cit., p. 81.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Voir aussi la proposition de « cooperative commonwealth » d'Howard Hawkins sur la manière d'articuler municipalisation de l'économie et autogestion des travailleuses et travailleurs sur leur lieu de travail : « la structure la plus démocratique pour le cooperative commonwealth serait (1) un contrôle par les travailleurs.euses sur les opérations journalières de leur lieu de travail avec les travailleurs.euses en rotation entre les lieux de travail (jusqu'à ce qu'une décentralisation physique réunisse largement

L'originalité de l'écologie sociale est de dresser la réappropriation du politique au sens premier du terme, par une participation politique directe au niveau des communautés, ainsi que le contrôle de l'économie, non seulement en horizon souhaitable, mais également en condition incontournable d'une transition écologique *radicale*. Elle nous rappelle que les problèmes écologiques sont inséparables des questions politiques et sociales et de rapport de production, et propose que leur résolution passe par de puissants mouvements sociaux locaux et confédérés entre eux, capables d'œuvrer à un changement social émancipateur.

Anaïs TRIGALET et Sixtine VAN OUTRYVE

production et consommation, travailleurs.euses et communauté, dans des éco-communautés et bio-régions qui rendraient obsolète la différenciation entre le contrôle par les travailleurs.euses et le contrôle par la communauté, et (2) le contrôle par la communauté des décisions économiques fondamentales concernant la structure de la consommation, l'allocation des responsabilités de production, la distribution du surplus, le choix de la technologie, l'échelle de production et de distribution, et l'harmonisation avec l'environnement » (pp. 65-66). (Howard Hawkins, "Community Control, Workers' Control, and the Cooperative Commonwealth", *Society and Nature*, 3 (1), 1993, pp. 55-85).

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à pierre.georis@ftu.be

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Chaussée de Haecht, 579

1030 Bruxelles

+32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be

Éditeur responsable : Pierre Georis

Avec le soutien de la



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES